

Sur les rives du Rombach...





Chère Rombéchate, cher Rombéchat

L'année 2017 s'est achevée avec son lot d'événements heureux ou tragiques, pour chacun d'entre nous ou pour notre planète. Elle nous laisse, une fois encore, partagés entre optimisme et pessimisme, entre tentation de repli sur soi et envie d'encre plus de solidarité, voire de générosité, envers l'autre.

Cette nouvelle édition des "rives du Rombach" vous propose de vous remémorer les temps forts de notre village en 2017 et de réfléchir à quelques sujets qui pourraient, à l'aube de cette nouvelle année, faire l'objet de bonnes résolutions. Sa lecture ne vous incitera ni au pessimisme, ni au repli sur soi, deux expressions qui ne font pas partie du vocabulaire de notre doyenne, Louise, qui a eu 100 ans le 11 mars 2017. Œil malicieux, joie de vivre communicative et à l'écoute du monde qui l'entoure, elle est un exemple pour nous tous.



A l'opposé de la pyramide des âges, l'implication des jeunes du village lors de notre première journée citoyenne est aussi un message d'optimisme.

Nous pouvons donc attaquer sereinement 2018 et faire nôtre cet adage africain :

Tout seul, on va plus vite mais ensemble on va plus loin.

**L'équipe municipale 2018
de Rombach-le-Franc
au service des habitants**

Sommaire

Infos pratiques	p. 4
Les finances	p. 7
Et si on parlait de ...	p. 10
Le coin des associations	p. 23
Nos joies, nos peines	p. 27

Bonne lecture
Votre Maire, Jean Pierre HESTIN

INSCRIPTION EN MAIRIE

- Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie, afin de faciliter nombre de démarches administratives en particulier la mise à jour de notre fichier « population ».
- Par ailleurs, il est rappelé que **l'inscription sur la liste électorale** n'est faite qu'après en avoir fait la demande à la mairie sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.
- **Pour les plus de 65 ans et personnes handicapées** : La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004. Ce recensement vise à la mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence en cas de risques exceptionnels.

LA PERMANENCE DU DEPUTE JACQUES CATTIN

Attaché parlementaire : Luc WAUTHIER
Secrétaire : Rosalie Formara
 6 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM
Tél. : 03 89 27 29 64 - **Fax** : 03 89 27 16 73
Email : contact@jacques-cattin.fr
Site internet : www.jacques-cattin.fr

MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h** à la Communauté des Communes à Sainte-Croix-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.
Tél. : 03 89 58 34 57 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Contact au 810 25 68 10 - Fax : 03 89 41 99 72

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la MDPH

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aidez

Permanences : Mardi et Jeudi de 15h30 à 18h
Tél. : 03 89 58 11 28

Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale

5 rue du Dr Muhlenbeck - BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)

36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX

DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

Estimateur de dégâts de sanglier :

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs
 13, rue du Tivoli - 68100 MULHOUSE
tél. 03 89 31 82 65 - Fax 03 89 44 25 31

CONSULTATIONS MENSUELLES DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Hôpital Intercommunal du Val d'Argent - Tél : 03 89 22 42 22
 17, rue Jean Jacques Bock - 68 160 Sainte-Marie-Aux-Mines
 Gynécologie-obstétrique : Docteurs GRALL et HADIDALLAH
 Les RDV sont à prendre auprès du secrétariat médical au : 03 89 22 42 55

ESPACE INFO ENERGIE DU CENTRE ALSACE

PERMANENCE : Organisation en cours de définition avec le PETR

Contact : 03.88.58.01.55

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL : WWW.ADIL68.ORG)

PERMANENCE : 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

03.89.21.75.35

Exceptionnel en Alsace centrale :

6 terrains viabilisés à vendre à Rombach le Franc, à 20mn de Sélestat

Situation exceptionnelle, exposition plein sud

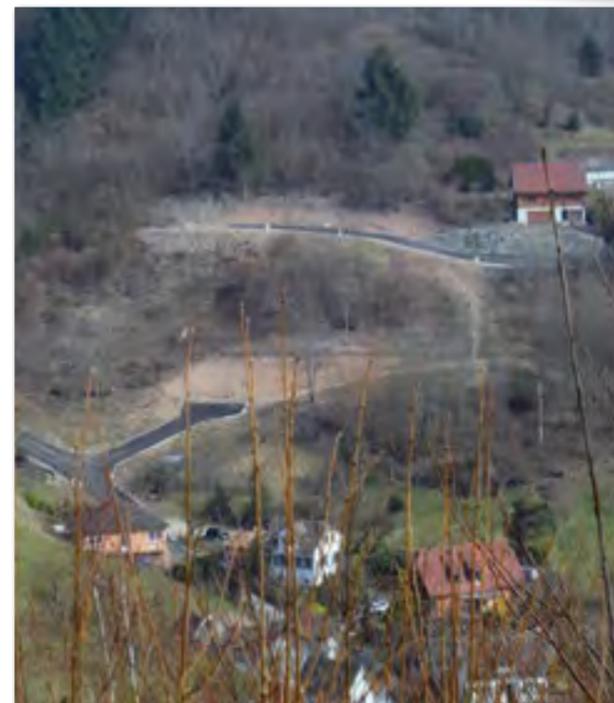
Superficie : entre 4.5 et 9.5 ares

Prix à l'are : entre 5900 et 7000 euros

S'adresser à la Mairie de Rombach le Franc

03 89 58 90 53

secmairierlf@gmail.com



3 bonnes raisons de choisir la RIT !



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

200 Mégas* dans **tout** le Val d'Argent même dans les zones reculées
 Pour surfer à haute vitesse en multi-device !



LA TV HAUTE DÉFINITION

Un signal TV sans compression
 Pour profiter de tous ses programmes favoris !



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Une assistance téléphonique à Sainte-Croix-aux-Mines
 Pour obtenir une réponse rapide à tout moment !

... DE NOMBREUSES OFFRES À DÉCOUVRIR

En nous contactant dès à présent !



03 89 58 54 30

11a rue Maurice Burrus 68160 Sainte-Croix-aux-Mines



* Jusqu'à 200 mégas avec 10 mégas en vitesse maximale, débit réel non garanti, soumise à conditions, sous réserve de faisabilité technique et de disponibilité, réservée aux clients particuliers ou professionnels résidents sur la zone de desserte de la région intercommunale du Val d'Argent (Rombach le Franc, Lèdre, Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines).

Des Visites à domicile gratuites de l'APALIB

Vous êtes une personne âgée et vous vous sentez seul(e) ?

Bénéficiez des « visites à domicile » par les bénévoles de l'association APALIB.

Entièrement gratuit, ce service vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous.

Discussion, promenade, lecture, jeux de société... : retrouvez le plaisir de la rencontre !

La mise en place est simple : vous faites la demande, APALIB vous met en relation avec un bénévole, et si vous vous entendez bien avec ce bénévole, vous convenez ensemble du jour/heure de sa visite hebdomadaire.

Profitez également de l'aide administrative à domicile avec les bénévoles écrivains du lien

Ce service entièrement gratuit s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour chercher de l'aide auprès des professionnels et qui souvent restent sans solution à leurs problèmes. Les écrivains du lien vous aident à :

- Lire, rédiger, comprendre un courrier
- Trier et classer les documents
- Faire des démarches auprès des professionnels (prise de rendez-vous, renseignements)
- Remplir un formulaire, etc.

Contact : APALIB – Béata HAVREZ – Tel : 03 89 23 23 02

Tarifs des Services Communaux

Concession-droit de place et location			
Moins 1 ha (tarif annuel)	13,15 €	Prise d'eau avant réservoir	129,40 €
Par ha supplémentaire	7,80 €	Abri Chasse	69,00 €
Passage	26,35 €	Loyer Presbytère	437,85 €
Source	39,40 €	Droit de Place	9,70 €

Location d'engins communaux	
Tarif horaire engin de chantier	77,60 €
Tarif horaire ouvrier supp	20,80 €

Concession de cimetièr	
Terrain nu	
15 ans (1x2 m)	42,90 €
15 ans (2x2 m)	84,50 €
30 ans (1x2 m)	84,20 €
30 ans (2x2 m)	167,20 €

Columbarium (granit rose)	
1 cellule 15 ans	159,25 €
1 cellule 30 ans	318,40 €

Photocopies	
A4	0,25 €
A3	0,50 €

Sapin de Noël (Nordmann)	
Petit	15,80 €
Moyen	20,80 €

Espace R.Hestin

Weekend (vendredi 17h à lundi 10h)		Journée	
Avec cuisine		Avec cuisine et chauffage	
Personnes extérieures	355,30 €	Personnes extérieures	182,70 €
Rombéchats	195,90 €	Rombéchats et associations	99,00 €
Associations rombéchates	143,20 €	Usage commercial	258,90 €
Sans cuisine		Sans cuisine avec chauffage	
Personnes extérieures	203,00 €	Personnes extérieures	101,60 €
Rombéchats	143,20 €	Rombéchats et associations	61,40 €
Associations rombéchates	117,80 €	Usage commercial	162,50 €

Bois de chauffage	
Par commune (prix HT) - Habitant de RLF	
Hêtre (stère)	44,70 €
Chêne (stère)	44,70 €
BIL (m ³)	40,60 €

Par commune (prix HT) pour extérieur	
Hêtre (stère)	55,80 €
Chêne (stère)	55,80 €
BIL (m ³)	50,80 €

Par Acquéreur (prix HT)	
Feuillus quartiers (stère)	7,60 €
Feuillus rondins (stère)	4,60 €
Petits rondins	0,00 €

Plot menuiserie (prix TTC)	
Chêne (m ³)	510,10 €
Sapin (m ³)	255,10 €

Budget-finances

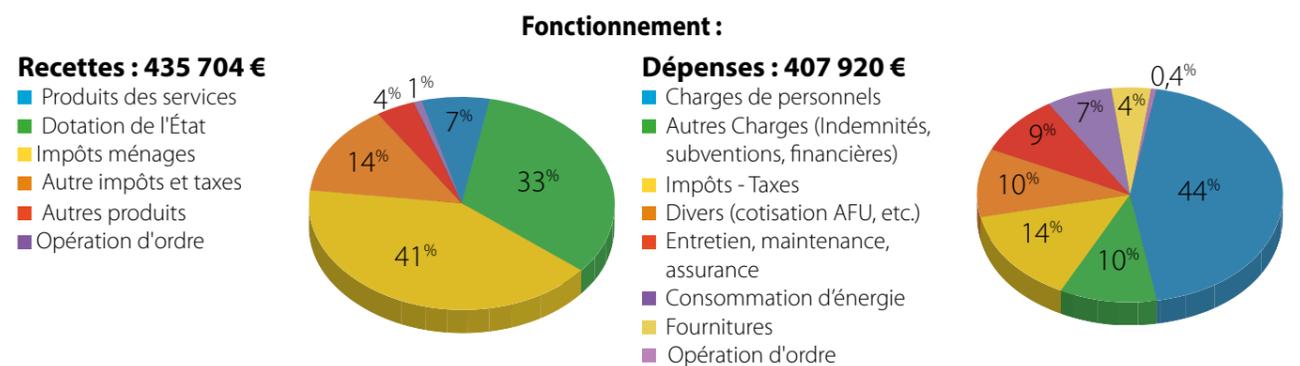
Le budget de la commune est composé de 4 budgets qui doivent tous être votés en équilibre : le budget principal (ou général) et 3 budgets annexes (camping, Eau-Assainissement et forêt).

Le budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe. Il permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs. En recettes, il est principalement abondé par les impôts dit locaux, les dotations de l'Etat et les produits des services publics.

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais aussi votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, etc.). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Chaque budget est divisé en deux sections : fonctionnement (ou exploitation) et investissement ; chacune de ces deux sections comprend deux parties : recettes et dépenses.

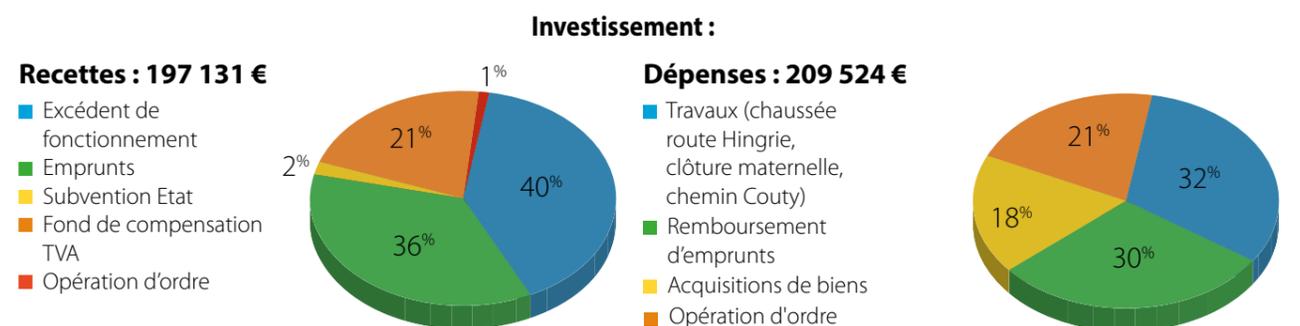
Résultats 2017 du budget général



On peut noter que les dépenses réelles de fonctionnement (totales – opérations d'ordres, soit 406 350€) ont augmenté par rapport à celles de 2016 (362 000€) ; ceci est principalement dû à la prise en compte totale dans ce budget des taxes foncières payées par la commune contrairement à l'année dernière (la partie « forêt » était payée par le budget annexe « fo-rêt »).

Néanmoins les dépenses réelles de fonctionnement restent contenues à un niveau équivalent à l'année 2015. En particulier, les charges de personnels ont diminué d'environ 10% en 2017.

Malgré un excédent de fonctionnement 2017 moindre que les années pré-cédentes (27 780 euros), l'excédent de fonctionnement cumulé au 1/01/2018 reste de 209 340 euros.



Solde de l'investissement de l'année 2017 : -12 400 €

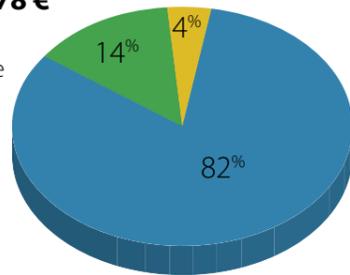
Budget Forêt

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 224 278€ et les dépenses sont de 182 917€. Il reste encore 3 parcelles pour lesquelles toutes les dépenses ont été engagées mais aucune recette n'a été perçue ; il y a de plus en recettes le reliquat de certaines parcelles coupées en 2016.

Les dépenses d'investissement pour les travaux forestiers sont de 3880€

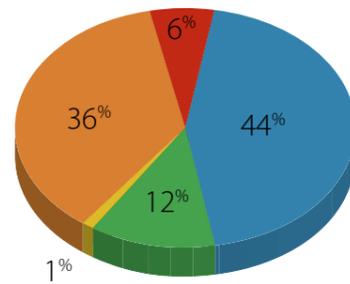
Recettes : 224 278 €

- Produit des coupes
- Produit de la chasse
- Taxe foncière



Dépenses : 182 917 €

- Débardage, façonnage
- ONF honoraires et frais de garderie, taxe à l'hectare
- Frais sur les ventes
- SIVU
- Divers



Pour interpréter les chiffres des coupes de bois il convient de les examiner sur plusieurs années (ici depuis 2003).

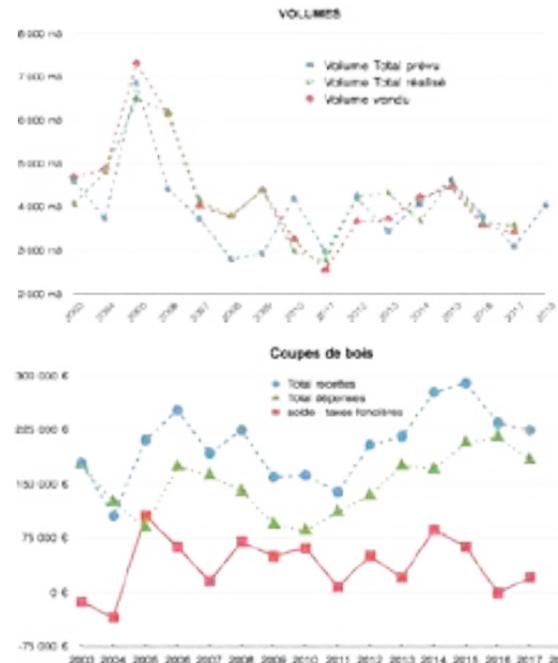
Certaines années (ex : 2005, 2010 ou 2014), du bois coupé dans les années précédentes a été vendu, ce qui explique que, ces années-là, le volume total des ventes (en rouge) dépasse le volume total réalisé (en vert).

Les courbes ci-contre présentent les résultats financiers de la forêt sur 15 ans. Les recettes (en bleu) proviennent des coupes de bois ainsi que de la location des 3 lots de chasse.

Les dépenses (en vert) sont générées par l'exploitation de la forêt (coupes, débardage, entretien, travaux forestiers et sylvicoles ainsi que tous les honoraires et frais de garderie).

La courbe en rouge présente le résultat net de l'exploitation de la forêt (y compris les taxes foncières payées par la commune).

L'année 2017 aura permis à ce que la forêt redevienne une source de revenus pour la commune malgré les prix sur le marché de vente des bois encore faibles.



Résultats 2017 du Budget Camping

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 16324€, et les dépenses d'exploitation à 14 567€. Mais au total, l'exploitation reste déficitaire, comme l'an dernier.

La fréquentation du camping est malheureusement restée toujours aussi basse. Des faibles dépenses d'investissement (1197€).

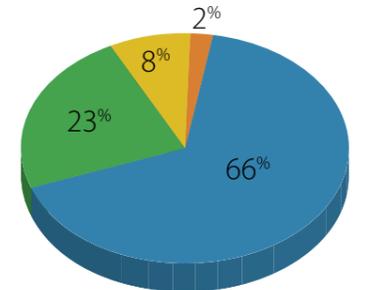
Budget Eau-Assainissement

Les recettes réelles d'exploitation (factures d'eau payées par les habitants) s'élèvent à 86483€.

Les dépenses réelles d'exploitation (59781€) se répartissent comme suit :

Dépenses d'exploitation 59 781 €

- Redevances (y compris Station d'épuration)
- Entretien - Analyse
- Charges financières
- Charges de personnel



En termes d'investissement, la rénovation des plus anciens compteurs d'eau s'est poursuivie (sept ont été installés en 2017 ce qui porte à 50 le nombre de compteurs remplacés depuis le début de la campagne) ; les travaux d'extension du réseau (rue de Pierreusegoutte) qui n'ont pas pu être effectués en 2017 sont reportés en 2018.

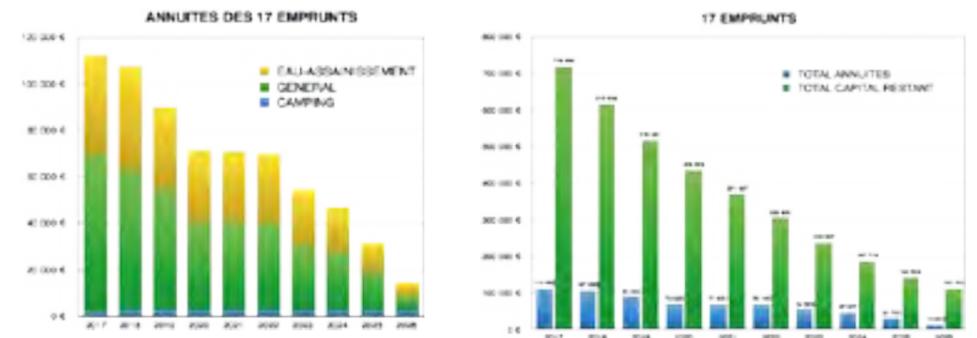
Les Emprunts au 1^{er} janvier 2018

En 2018, 17 emprunts sont en cours sur l'ensemble des quatre budgets: 7 pour l'Eau-Assainissement (470000€), 9 pour le budget général (731000€) et 1 pour le budget camping (25000€).

Les remboursements annuels (intérêts + capital) en 2017 se sont élevés à 112293€ (ils représenteront 107858 € en 2018).

Au 1^{er} janvier 2018, la commune est encore redevable de 615934€ de capital.

Le graphique ci-contre montre que les remboursements seront en forte diminution à partir de 2019 et 2020



Les principaux investissements à prévoir en 2018 (sur décision du conseil municipal)

- Poursuite des travaux débutés en 2016: enfouissement ligne HT, réfection de la chaussée de la route de la Hingrie.
- Rénovation de l'éclairage public
- Poursuite de la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments communaux
- Consolidation (enrochement) du bas côté de la rue de Pierreusegoutte
- Réfection d'enrobés sur les chemins menant aux "écarts"
- Placette retournement SMICTOM aux Beaux Champs / extension du réseau d'assainissement
- Extension des réseaux "Eau et Assainissement", rue de Pierreusegoutte
- Entretien de chemins forestiers
- Augmentation de l'attractivité du camping "Les Bouleaux"

Angora et compagnie

C'est en juin 2014 qu'arrivent les premières chèvres angora à Pierreusegoutte. Nous comptons aujourd'hui un petit troupeau de 34 animaux.

L'objectif de cet élevage original est de produire du mohair, fibre naturelle douce et chaude.

Nous tondons nos chèvres deux fois par an, il faut alors trier la laine selon sa qualité et la nettoyer. Nous l'envoyons ensuite au lavage puis à la filature et enfin à la teinture.

Les pelotes reviennent après traitement prêtes à être vendues.

Les toisons de moins bonne qualité sont destinées à la fabrication de couettes.

Nous décidons de nous diversifier avec l'élevage d'escargots depuis 2016. Ils arrivent au début du printemps pour grandir en plein air.

Les escargots sont ensuite récoltés à l'automne pour entrer en hibernation. Ils sont transformés sur place.

Nous proposons des escargots en coquille ou petites bouchées (beurre, ail, persil) ainsi que des tourtes champignons/escargots.

Sans oublier le miel, nous proposons nos produits en vente directe au 26 a Pierreusegoutte en nous contactant au 06.70.12.08.71 ou

auroreantzenberger@gmail.com ou encore sur la page Facebook angora et compagnie.

Il est également possible de commander en ligne et d'être livré par l'épicerie mobile "en passant par la ferme"

A bientôt !

Aurore Antzenberger & Marc Balland



L'Atelier Luciole

L'atelier est installé à Rombach depuis 1998.

Spécialisé dans la restauration de mobiliers dorés à la feuille, modelages et stucs, tels les miroirs, plafonds, statues, il assure également la restauration de toiles peintes, de tableaux de tous styles.

Polyvalence et autonomie sont les caractéristiques de ce métier. Ainsi les travaux réalisés sont nombreux et variés : restauration de mobiliers d'églises, classés Monuments Historiques ; la chaire de Ste Foy à Selestat et récemment l'autel de St Maximin de Guémar, statue de plâtre pour le Conseil de Fabrique de Rombach... Ils exigent beaucoup de méticulosité, de patience et de savoir-faire.

Ces longs travaux n'empêchent pas l'atelier Luciole de s'intéresser aussi à ceux des particuliers car dans toute famille, un miroir se transmet de génération en génération ! Il peut refaire les lettres dorées des pierres tombales et de tout ce qui se dore (bois, métal...)

La formation dans ces métiers rares est très importante, ce qui amène l'atelier à partager son savoir au profit de jeunes stagiaires

ou d'amateurs éclairés. Partage et rencontre sur rendez-vous sont aussi la vocation de cet atelier. Avis aux amateurs...

Contact : Pascale Vallon.

www.atelierluciole.com



Le domaine de Naugigoutte

« C'est au lieu-dit Naugigoutte que Virginie Stouvenot a décidé de s'installer en tant que jeune agricultrice perpétuant ainsi la tradition dans le berceau familial. Depuis peu, elle a développé un nouvel atelier ovin avec une production fromagère au lait de brebis, soutenu par la construction esthétiquement réussie d'un bâtiment pouvant accueillir son troupeau de 120 moutons.

Vous pouvez y découvrir ses produits fabriqués à la ferme comme les petits fromages frais 'le p'tit l'Espagne', la tomme et les crèmeux yaourts de brebis.

C'est avec plaisir que toute la famille Stouvenot vous accueille du lundi au vendredi de 16H à 19H et le Samedi de 9H à 12h et de 13H à 17H.

A bientôt



SCEA Domaine de Naugigoutte
Famille Stouvenot
06 27 73 53 02
domainedenaugigoutte@gmail.com
www.domaine-de-naugigoutte.fr

PLUI

En décembre 2015, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En fin d'année 2016, la Communauté de Communes du Val d'Argent a lancé un avis d'appel public à la concurrence pour l'élaboration de ce plan. Il s'agit, en 3 ans, d'élaborer un document qui traduira l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire de la CCVA.

Ce document de planification urbaine est un outil qui fixera les règles et les modalités d'utilisation des sols sur l'ensemble du Val d'Argent. Il remplacera les documents d'urbanisme communaux. Tout au long de la procédure, les habitants pourront se rendre compte de l'avancée des travaux de la commission intercommunale d'urbanisme.



En 2017, le diagnostic socio-économique et le diagnostic urbain, architectural et paysager ont été validés par la Communauté de Communes. Ils sont disponibles en version numérique sur le site de la CCVA (<http://www.valdargent.com>) et en version papier, à la mairie de Rombach et au siège de la communauté de communes à Sainte-Croix-aux-Mines. Des registres sont également ouverts pour recueillir vos éventuelles remarques et observations.

Centrales villageoises : un modèle citoyen au service des territoires

Aucun d'entre nous ne peut aujourd'hui ignorer que nous consommons les ressources de notre planète à une vitesse qui met en danger la vie de nos petits-enfants. Pourtant, encore beaucoup d'entre nous s'interrogent : "la transition écologique, qu'y puis-je ?", "comment à mon petit niveau puis-je agir dès maintenant ?"

Les films "qu'est-ce qu'on attend ?" et "le jardin de mon grand-père" projetés dans la vallée à l'initiative de la commission culture du VA, et bien d'autres encore montrent qu'on peut apporter des réponses concrètes, simples et locales à ces questions. En voici une autre...les centrales villageoises.

Les centrales villageoises offrent un cadre solide aux projets citoyens pour la production locale d'énergie renouvelable ; en moins de 6 ans, des citoyens de 19 territoires différents se sont impliqués dans cette démarche ; huit projets photovoltaïques (59 installations) ont été mis en service, trois autres sont en construction et huit en développement ; ces projets sont pour l'heure exclusivement photovoltaïques car ils sont certainement d'un accès plus facile et plus rapide mais les centrales villageoises ont pour objectif de développer toutes les énergies renouvelables sur un territoire (hydroélectriques, éoliens, solaires thermiques, etc.)



Créer sa société "centrales villageoises" c'est simple, il suffit presque de le vouloir. Car les centrales villageoises ce sont :

- des valeurs que chaque citoyen, attaché à son territoire et soucieux de l'état de la planète qu'il va rendre à ses petits-enfants, peut partager ;
- une démarche guidée pas-à-pas et qui fonctionne ;

- un modèle adaptable : les centrales villageoises sont des sociétés à statut juridique variable, qui investissent dans des installations de production locale d'énergies renouvelables, paient des charges (maintenance, assurance etc.) et perçoivent des recettes issues de la vente d'énergie.

- des outils à la disposition de chacun : le réseau des centrales villageoises partage une boîte à outils et des services propres au modèle (outils juridiques, financiers, techniques et outils d'animation) utilisables dès l'adhésion à la démarche.

Une centrale villageoise est née dans la vallée de la Weiss ; un groupe de citoyens envisage la création de la centrale villageoise "Alsace centrale" : peut-on imaginer qu'il n'y ait pas de Rombéchat, plus largement de citoyen du Val d'Argent enthousiasmé par un tel projet ?

contact initial : pleisy@gmail.com



Les dépôts sauvages !

"J'aime mon village"; "c'est un joli village"; "il fait bon vivre à Rombach": que de fois ces phrases sont entendues, de la bouche d'un rombéchat ou d'un visiteur ; alors comment peut-on accepter qu'une minorité de personnes considèrent que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? Oui ! les dépôts sauvages relèvent, en effet, d'une incivilité caractérisée.

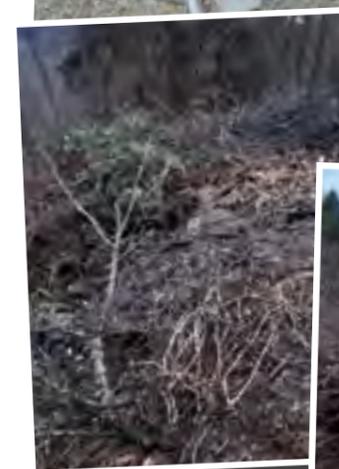
Selon l'article R632-1 du Code Pénal :

« est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. »

Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Stop aux dépôts sauvages !

Agissons ensemble pour un environnement plus sain afin d'effectivement pouvoir dire sans rougir : j'aime mon village.



Le portage à domicile, c'est quoi ?

Le portage à domicile est un service de la Médiathèque qui répond à notre volonté de permettre un accès à la lecture et à la culture le plus large possible.

C'est un service gratuit, sur inscription, qui permet aux bénéficiaires d'entretenir un lien social avec un agent de la médiathèque, mais également de conserver un accès à la culture.

Chaque premier vendredi du mois, la responsable du secteur adulte se rend chez des habitants du Val d'Argent en incapacité de se déplacer afin de leur apporter des documents (livres, DVD, revues...) pour le mois à venir.

Certains, après avoir donné leur préférence en matière de littérature et de films, laissent carte blanche à la personne responsable du portage

à domicile pour choisir les livres du mois, d'autres vont regarder sur le catalogue en ligne afin de proposer une liste de livres sélectionnés. Vous êtes dans cette situation ? Profitez gratuitement de ce service en contactant dès à présent la Médiathèque du Val

d'Argent par téléphone ou e-mail :

03 89 58 35 85
mediatheque@valdargent.com



Fausses nouvelles à tire larigot

C'est devenu tendance, la marque d'un monde imbécile. Pour nos cousins ricains ce sont les fake news mais soyons un peu français, l'expression québécoise est de loin plus parlante.

Le terme est clair, tranché : la fausse nouvelle.

On devrait davantage utiliser la version francophone, les mots percuteraient les cerveaux bien plus qu'un énième anglicisme.

On peut dire les pires choses en anglais, ça reste exotique. Il fallait que ça arrive un jour dans un monde hyper-connecté, où chacun s'improvise journaliste ou gazetier, juge ou historien.

On n'a jamais eu autant de spécialistes, autant d'experts. Paradoxalement on n'a jamais entendu autant d'âneries, autant de théories du complot portées aux nues pour autant de vérités autrefois universelles et aujourd'hui dénigrées.

La règle est pourtant simple, on l'apprend en général à l'école, c'est donc à la portée de tous :

l'information se croise, elle se recoupe, de préférence sur des canaux de médias officiels et reconnus comme tels, c'est-à-dire réseaux sociaux exclus.

Lorsqu'on ne sait pas le faire, on s'abstient.

Pire imposture que les fake news : les velléités informatives des principaux réseaux sociaux.

Il faudrait déjà se rappeler le but originel de ces grands



groupes, start-up devenues capitalisations boursières. Car si leurs dirigeants ont aujourd'hui l'air adulte, posé, presque rassurant, leur business remonte leurs années étudiantes, dont le but ultime était de contrôler et de toucher tout le monde afin de festoyer en nombre et de choper en masse.

Autre chose à garder en mémoire, le nom de leur création : le livre des visages.

Des visages oui, pas des cerveaux, pas des capacités, pas des idéaux, pas des révolutions non, juste des visages.

Limitatif et superficiel mais on ne peut pas dire qu'on vous prend au dépourvu : tout est dans le titre.

Or donc aujourd'hui, ces mêmes zigues veulent nous faire de l'info, sauf qu'il faut que ça rapporte, alors on y va de son petit algorithme, on calcule ce qui vous plaît, et on vous sert des nouvelles qui vous correspondent, on vous cache celles pouvant vous déplaire.

C'est ainsi qu'une partie de l'Amérique est tombée de haut quand un type saturé de carotène en a pris les rênes, alors même que tous les indices sur les réseaux déroulaient le tapis à Hillary.

A côté de ça on plaint les oies qu'on gave pour en faire du foie gras, je ris.

Les oies les plus à plaindre aujourd'hui c'est nous. Les plus grosses sont américaines mais comme l'histoire montre que ce qui se passe chez eux fait ensuite tâche d'huile dans le monde entier, autant commencer à penser, et de préférence par nous-mêmes.

Ça veut dire sélectionner, croiser, exclure, quitter certaines habitudes faciles.

A défaut de quoi il est vain de se plaindre des fausses nouvelles, parce qu'elles sont une marchandise, elles répondent en cela à la stricte loi de l'offre et de la demande.

En clair tant qu'il y aura des crétins-ingénus pour les colporter, faudra s'y habituer.

Le fléau touche tous les niveaux, nationaux comme locaux. Seuls tireront leur épingle du jeu les médias sérieux de qualité et la plupart du temps payants oui.

Chez nous il ne va pas rester grand-monde.

Mais c'est là le prix à payer quand partout dans le monde on accepte que la Presse tombe aux mains exclusives de patrons d'entreprises, de banques, de politiciens.

Les fausses nouvelles, c'est comme colporter sur papier tout ce qui fait l'esprit de clocher : rumeurs et ragots à tire-larigot. D'ailleurs en parlant de ragots, une vague de fièvre s'est abattue en 2017 en une chape malsaine.

On peut en rire, on peut le balayer de la main, on peut même le relayer.

Par contre il faut le faire en connaissance de cause, on n'est plus en cour de récré à jouer au téléphone arabe sans avoir à se soucier des conséquences.

Parce que colporter des rumeurs dans un village et ainsi porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne a un nom : c'est de la diffamation et de la dénonciation calomnieuse.

On parle de délits punis par la loi.

Ci-après un condensé du site servicepublic.fr, garanti sans « fausses nouvelles » :

Une diffamation est une allégation ou imputation (accusation) d'un fait non avéré qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne. C'est-à-dire que l'auteur des propos accuse sa victime d'avoir commis tel ou tel fait précis. Le fait en question peut faire l'objet, sans difficultés, d'une vérification et d'un débat contradictoire. Il est possible de répondre par oui ou non à la question « Untel a-t-il commis le fait » ?

Il y a diffamation même si elle est faite sous forme déguisée ou dubitative ou si elle est insinuée.

Par exemple, si l'auteur emploie le conditionnel. Elle est également caractérisée si elle vise une personne non expressément nommée mais identifiable (si on donne sa fonction par exemple).

La diffamation publique est une diffamation qui peut être entendue ou lue par un public étranger à l'auteur des faits et à sa victime. Dans ce cas-là, n'importe qui peut avoir connaissance des propos concernés. Les personnes témoins des faits n'ont aucun lien entre elles.

C'est le cas de propos prononcés en pleine rue, publiés dans un journal ou sur un site internet.

Les propos tenus sur un réseau social peuvent aussi être considérés comme une diffamation publique.

Selon le verrouillage choisi par le détenteur du compte, les propos tenus peuvent être accessibles à tout internaute ou à un cercle plus ou moins restreint d'"amis".

Si les propos tenus sont diffusés sur un compte accessible à tous, il s'agit d'une diffamation publique.

Le fait qu'une diffamation ait été prononcée dans un lieu fermé n'en fait pas forcément une diffamation non publique. Des propos criés dans une cour d'immeuble parce qu'ils peuvent être entendus par tous les occupants (qui ne se connaissent pas forcément) et leurs invités sont une diffamation publique.

Je vous épargne les actions possibles pour la victime, et les sanctions prévues pour l'auteur(e).

Il suffit de retenir qu'on peut défendre la liberté d'expression tout en se réservant le droit de ne pas accepter que n'importe qui colporte n'importe quoi à tour de bras.

On est en la matière tous responsables et témoins dès lors que pris à partie.

Ce type de comportement peut en partie et pour un temps laisser coi, le temps de la réflexion.

Au-delà et sans action prise, c'est du déni de responsabilité.

A force de tout accepter ou de tergiverser, on en vient à justifier les us et pratiques de certains comme normales, lorsqu'elles ne le sont pas, lorsqu'elles ne doivent ni l'être ni le devenir.

Le monde interconnecté veut nous vendre une communication parfaite, immédiate, continue.

La réalité c'est qu'on n'a jamais été aussi seuls et égoïstes qu'aujourd'hui, ne se mêlant de rien, laissant la parole à ceux qui, au mieux ne la méritent pas, au pire la dévoient, parce qu'on préfère piétiner de rage en privé chez soi bien au chaud derrière ses volets tirés, que de prendre le risque de s'entendre défendre des choses qui au fond, en valent la peine.

Ça aussi, c'est du déni de responsabilité.

Autoriser par notre silence certaines pratiques, ne serait-ce qu'au plus petit niveau, c'est ouvrir la porte à l'autoriser plus loin et plus haut, c'est trouver le monde cinglé, mais surtout, ne rien avoir à en dire. Parce qu'alors la médiocrité devient jurisprudence.

Dans ce cas, on se prive du droit de questionner la qualité de nos héros locaux, nationaux, mondiaux.

Ce n'est pas parce que le monde est un panier de crabes qu'on doit se comporter en Bernard l'Hermite, encore moins quand on s'engage là où si peu daignent s'engager quand on sonne à leur porte.



Journée citoyenne de Rombach-le-Franc : un engagement pour améliorer le cadre de vie

Objectif atteint ! La première journée citoyenne organisée en juin dernier par la municipalité est une belle réussite.

L'événement a su rassembler de nombreux Rombéchants autour de projets visant à améliorer leur cadre de vie.

L'effervescence a démarré plusieurs mois auparavant. De nombreuses réunions préparatoires ont été nécessaires afin de définir les priorités.

Ce sont d'ailleurs les Rombéchants eux-mêmes qui ont notamment listé les actions à mener.

Le jour J, une centaine de bénévoles ont répondu présents. Après avoir écouté les dernières recommandations, chacun s'est rendu dans son groupe de travail pour une matinée fort active.

Réparation des bancs publics, rénovation de l'abribus en face du Couarail, aménagement d'un rangement pour les poubelles du cimetière, élagage au ravin de l'annot, nettoyage de l'église Sainte-Rosalie, atelier peinture aux blocs sanitaires du camping "les bouleaux", création d'une entrée de mine au lieu-dit Grandgoutte, les Rombéchants ont montré leur savoir-faire dans une quinzaine d'ateliers.

A midi, il était temps de prendre une pause méritée. Moment convivial pour la plupart des bénévoles mais véritable coup de feu en cuisine où l'équipe restauration et ravitaillement a montré toute l'étendue de ses talents. Les convives ont largement apprécié !

Après le repas, les bénévoles ont retrouvé le chemin de leurs ateliers jusqu'en fin d'après-midi. Débroussaillage dans le lit de la rivière, installation d'une vanne, réhabilitation

d'un sentier de randonnée, nettoyage du nouveau chemin Couty-Beaux Champs...c'était reparti de plus belle.

Un sympathique banquet attendait les bénévoles pour clore cette première journée citoyenne.

La manifestation a été immortalisée grâce à l'atelier "photos vidéos". Les adolescents ont été initiés aux techniques journalistiques.

La journée citoyenne a su décliner des valeurs intergénérationnelles autour du mieux vivre ensemble, du partage, de la transmission des compétences et... de la convivialité.

Face au succès de cette première journée, la municipalité a décidé de renouveler cette manifestation en 2018. Les Rombéchants sont d'ores et déjà invités à réfléchir à la concrétisation de nouveaux projets.

Toutes les photos et la vidéo de la première journée citoyenne de Rombach-le-Franc sont visibles sur la page Facebook Journée citoyenne de Rombach-le-Franc / @citoyensRLF



Le comité communal d'action sociale

Début d'année : avec la participation de Nelly l'animatrice de la maison de retraite de SCAM, quelques Rombéchants emmenés par la vice présidente du CCAS, Jocelyne, ont fait une visite aux résidents. C'est avec plaisir qu'on a retrouvé M-Thérèse, Alice, Nicole, Rose



et Jacques. Quoi de plus sympathique que de quitter sa chambre pour un après-midi.

Raconter avec Jeanine, - Alice et Bernard, se souvenir, se moquer du temps qui passe.

Le cuisinier avait préparé de bonnes tartes pour l'occasion. Le goûter avait une saveur particulière,

être ensemble dans un petit salon afin d'oublier le quotidien.

Un beau moment de partage dans la bonne humeur, à refaire évidemment.

A Sainte Marie aux Mines, accompagnés d'un petit comité, avec la présence de M. le Maire, nous avons fêté notre doyen M. Emile Stouvenot.

Pour ses 93 ans, notre boulanger Damien avait fait un manala et J-C Benoit, de ses mains d'artiste, reproduit le blason de Rombach. C'est avec Emile, Aimé et M-Louise accompagné des membres de la famille qu'on passa un bel après midi.

Il suffit de peu pour ensoleiller une journée pour des personnes qui, un jour, ont quitté leur domicile en laissant derrière eux toute une vie ; mais quel bonheur de se retrouver avec des anciens pour se rappeler leur village et les histoires vécues, les joies et les peines aussi. Avec l'âge, la vie n'est plus un long fleuve tranquille et ces rencontres sont importantes pour tous.



les 100 ans de notre doyen

Note : vous êtes au courant d'une difficulté sociale dans votre entourage, d'un mal-être voire d'une détresse ; prenez contact en toute confidentialité avec Jocelyne Jehel, vice présidente du CCAS ou tout autre membre de ce comité. C'est cela aussi la solidarité.

Les Repair Cafés en 2018

Avant de remplacer vos appareils électriques défectueux, avez-vous essayé de les faire réparer ? Le Repair Café du Hahnenberg organise régulièrement des ateliers de réparation sur le territoire. Apportez vos objets défilants et, avec eux, vous essayerez de trouver la cause de la panne pour tenter de la résoudre. C'est l'occasion de faire des économies et d'éviter de produire des déchets évitables tout en passant un moment convivial.



Voici les prochaines dates qui se dérouleront en 2018. A vos agendas !

- 20 janvier - Sainte Croix-aux-Mines - salle des fêtes
- 17 février - Ebersheim - salle des fêtes
- 17 mars - Wittisheim - salle polyvalente
- 14 avril - Muttersholtz - Maison des loisirs
- 12 mai - Châtenois - salle du CCA

- 16 juin - Scherwiller - salle polyvalente
- 15 septembre - Boesenbiesen - salle des fêtes
- 13 octobre - Muttersholtz - Maison des loisirs
- 10 novembre - Châtenois - salle des Tisserands

La transition écologique : de quoi est-elle le nom ?

L'année dernière, nous évoquions dans ce bulletin la transition écologique, et notamment les grands axes de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015 – 2020.

Depuis, en novembre 2017, 15 000 scientifiques de 184 pays ont publié un appel à une action urgente. Un nouvel avertissement, nous rappelant que les conditions d'une existence paisible de l'humanité sur Terre sont gravement menacées.



Nous devons d'abord partager un constat : nous approchons d'un changement radical de nos modes de vie, que nous le voulions ou non.

L'expression consacrée pour le décrire est la « transition écologique », qui sous-entend un changement progressif et volontaire. Il est malheureusement de plus en plus probable que ce changement ne soit ni progressif, ni volontaire.

C'est pour cette raison que, de plus en plus, on entend parler « d'effondrement ». Le mot est terrifiant, d'autant plus qu'il est à comprendre littéralement, et qu'il ne provient pas d'illuminés, de prêcheurs d'apocalypse, ou de catastrophistes. Il décrit de façon réaliste le résultat inévitable de notre dépendance aux énergies fossiles et aux ressources naturelles non renouvelables, et des effets sur la planète de l'activité humaine (changement climatique, extinction massive d'espèces, destruction des écosystèmes, etc.) : l'effondrement annoncé de la civilisation dans laquelle nous vivons.

Plusieurs réactions sont possibles face à ce constat : incrédulité, indifférence et déni persisteront, et notre première tâche sera, sans relâche, de partager le constat et de convaincre. Sans cesse, s'informer, comprendre la problématique, en parler autour de soi.

Et se préparer.

Changer individuellement, pour adopter les modes de vie compatibles avec un monde contraint en ressources.

Le moindre petit geste est bon à prendre, mais nous devons nous remettre en question de façon systématique : manger local, de saison, bio, et beaucoup moins de viande ; réduire



drastiquement, voire abandonner, l'utilisation de la voiture individuelle ; isoler nos logements et apprendre à économiser l'énergie au maximum ; dématérialiser notre consommation (beaucoup moins d'emballages jetables, d'équipements neufs, de bibelots, etc.).

Anticiper les chocs, et accroître la résilience de nos communautés :

développer des initiatives locales qui réduisent la dépendance de nos villes et villages à l'approvisionnement extérieur pour les biens essentiels ; mutualiser au maximum les bâtiments, les véhicules, les équipements, les outils ; soutenir l'agriculture et l'artisanat local, les circuits courts ; respecter et préserver les écosystèmes environnants, et notamment notre

magnifique forêt, qui sera une ressource infiniment précieuse dans le monde de demain.

Poser, tant qu'il est encore temps, les fondations d'une humanité post-moderne, pacifique et solidaire : chérir et revigorer les liens familiaux et amicaux qui nous unissent ; préserver et développer les réseaux d'entraide et d'échange, les liens intergénérationnels ; réinvestir les modes de décision collectifs, par une citoyenneté active et engagée.

La transition écologique est à notre portée, mais il ne faut pas sous-estimer le défi qu'elle représente. C'est à chacun d'entre nous, et à nous tous collectivement, d'ouvrir les yeux et de prendre nos responsabilités, afin de préserver ce qui peut encore l'être, et d'affronter les difficultés futures avec détermination et solidarité.

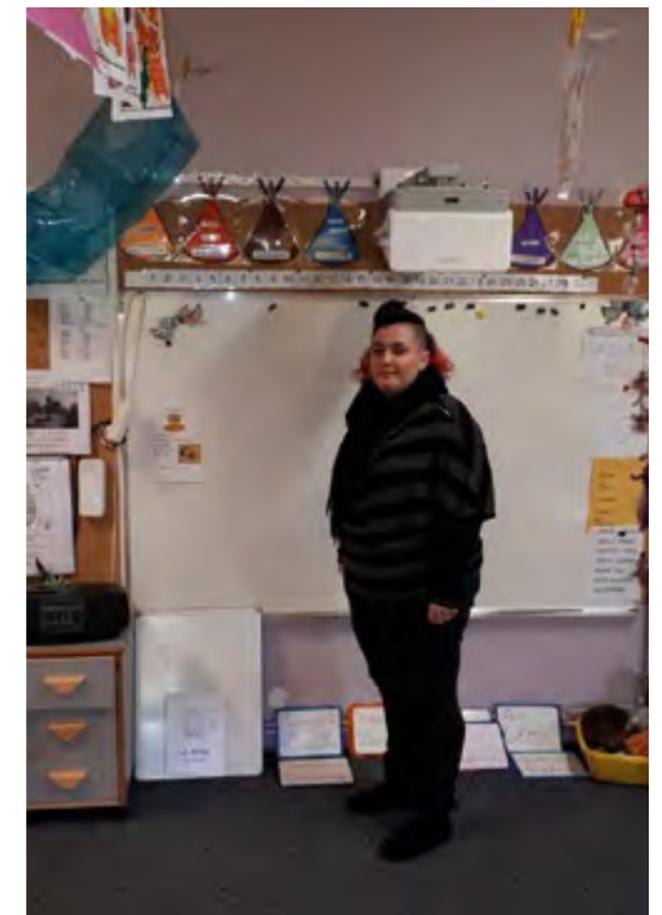


Notre nouvelle ATSEM

Novembre est traditionnellement le mois de l'arrivée du beaujolais nouveau ; pour nous, en 2017, ce mois a été celui de l'arrivée, sur le site rombéchat de l'école maternelle du Chalmont, de notre nouvelle "Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles" (ATSEM), Marie Fender. Celle-ci a en effet été choisie, parmi une demi-douzaine de candidatures, pour épauler, à partir du 27 novembre, l'enseignante en place, Anne Lejay. Habitante à Lièpvre, elle a suivi sa formation et obtenu son CAP "petite enfance" à l'École du Chalmont, sur le site de Lièpvre. Elle a ensuite exercé en tant qu'animatrice périscolaire au centre de loisirs Wimpferling à Sélestat. Profitant de l'opportunité d'un mouvement de personnel interne à l'école du Chalmont, elle a présenté sa candidature au poste occupé jusqu'alors par Amandine Andres.

"Je suis très contente de ce choix professionnel ; j'aime travailler avec les enfants et mon lieu de travail est proche de mon domicile ; mes horaires de travail me permettent de combiner ma vie professionnelle et ma vie familiale (Marie est maman d'une petite Amy, âgée de 10 mois) ; l'ambiance est excellente et je m'entends bien avec Anne (M^{me} Lejay, enseignante) et les parents ; les conditions de travail sont très bonnes sur un site particulièrement adapté à l'épanouissement de nos petits".

Bienvenue et bon vent à Marie



Si on parlait de...

Le compostage individuel



Vous souhaitez mettre un compost au fond de votre jardin ? C'est une très bonne idée car vous pourrez diminuer le volume de votre poubelle de 30% et bénéficier d'une réduction sur votre redevance. Composter ses propres déchets dans son jardin est le circuit de valorisation idéal, à la fois économique et écologique, il ne nécessite ni transport, ni coût de traitement et limite les achats d'engrais pour son jardin.

L'ART DU COMPOSTAGE

La transformation des matières organiques en compost se fait naturellement. Mais pour produire un compost de qualité, il est nécessaire de respecter trois règles simples :

Mélanger les déchets entre eux

Pour bien composter il faut mélanger des catégories de déchets différentes en les disposant en couches minces et alternées :

- les déchets carbonés (branches, feuilles mortes, herbes sèches) et ceux azotés (déchets de cuisine, tontes)
- les déchets humides et secs
- les déchets grossiers et fins

Aérer les matières :

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène. Pour bien aérer il faut :

- intégrer en mélange dans le composteur des matières grossières qui permettent une aération passive permanente des déchets
- réaliser un brassage régulier permettant de décompacter le compost et d'assurer une transformation régulière.

Surveiller l'humidité :

• Trop d'humidité empêche l'aération. le compostage est freiné et des odeurs désagréables se dégagent. Si c'est le cas, on peut étaler le compost quelques heures au soleil ou le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche

• Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. Il faut alors humidifier le compost.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

Les déchets de cuisine :

- coquilles d'oeufs
- épluchures
- restes de fruits et légumes
- sachets de thé
- marc et filtres de café
- restes de repas
- pain
- essuie-tout
- serviettes en papier

Les autres déchets :

- cendres de bois froides
- sciure de bois non traité

A éviter : mégots de cigarette, charbon, poussières, balayures, déchets d'animaux domestiques

A éviter : laitages, viandes et poissons, os et arêtes, écorces d'agrumes, croûtes de fromage, matières grasses

Le conseil de développement

En janvier 2017, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) "Sélestat-Alsace Centrale" a vu le jour (cf les rives du Rombach, février 2017). En juin, il s'est doté d'un conseil de développement composé de 51 membres, représentant les acteurs économiques, sociaux, culturels, scientifiques et associatifs du territoire des 4 communautés de communes qui forment le PETR. Leur mission est d'élaborer des avis sur les principales orientations du comité syndical du pôle et plus généralement sur toute question d'intérêt territorial. Véritable force de proposition en phase de montée en puissance, réelle expression de la démocratie participative, il est présidé par M.Claude Rollin .

Les représentants du Val d'Argent qui y siègent actuellement sont : M^{mes} Pascale Vallon, Christine Antoine et Lynda Ducrocq ainsi que MM Gérard Delacôte, Gilles Tissot et Charles Waechter.



Si on parlait de...



La Parentalité : c'est quoi ?

Le mot **parentalité** a été introduit en France dans les années 1980. Il est construit à partir du mot parental qui date de 1536.

Parentalité figure dans les textes officiels depuis 1997

« Ensemble des savoir-être et savoir-faire affectifs, techniques, intellectuels et sociaux que les hommes et les femmes doivent mettre en œuvre pour éduquer les enfants ». (1997 Ministère de l'emploi et de la solidarité).

Parentalité figure dans les dictionnaires depuis 2001 :

Petit Larousse : fonction de parent notamment sur le plan juridique, moral et socioculturel

Petit Robert : qualité de parent, de père et de mère

Hachette : ensemble des relations entre parents et enfants

On trouve aussi **d'autres définitions de la parentalité** :

• **Conseil de l'Europe recommandations 2006 du comité des ministres** : comprend l'ensemble des fonctions dévolues aux parents pour prendre soin des enfants et les éduquer. La parentalité est centrée sur la relation parent-enfant et comprend des droits et devoirs pour le développement et l'épanouissement de l'enfant.

• **Conseil de l'Europe recommandations 2006 du comité des ministres** : Le conseil de l'Europe a introduit l'idée de parentalité positive.

Parentalité positive se réfère à un comportement parental fondé sur l'intérêt supérieur de l'enfant qui vise à l'élever et à le responsabiliser, qui est non-violent et lui fournit reconnaissance et assistance, en établissant un ensemble de repères favorisant son développement.

Ainsi le mot parentalité met l'accent sur la qualité de l'être parent, ses dimensions à la fois biologiques, sociales et symboliques et ses fonctions (engendrer, éduquer, transmettre un héritage notamment culturel, des valeurs...).

Dérivés du mot parentalité

On parle aujourd'hui de

- « **nouvelles parentalités** » pour désigner des situations spécifiques : monoparentalité (1970), homoparentalité (1996), et pour indiquer la diversité des personnes responsables de l'enfant au quotidien : beau-parentalité (parents sociaux ou additionnels), co-parentalité : renvoie au partage de l'autorité parentale et au droit au maintien des liens parents-enfants
- « **pluriparentalité** » : de plus en plus souvent confié à des tiers, l'enfant est en relation avec une grande diversité d'adultes qui assument tout ou partie de la fonction parentale (exemple enseignants, professionnels de la petite enfance, de l'animation...).

Vaccination : êtes-vous à jour ?

2017 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	1 mois	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG													
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite													Tous les 10 ans
Coqueluche													
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)													
Hépatite B							Rattrapage possible jusqu'à 15 ans						
Pneumocoque													
Méningocoque C								Rattrapage possible jusqu'à 24 ans					
Rougeole-Oreillons-Rubéole													
Papillomavirus humain (HPV)													
Grippe													Tous les ans
Zona													

Qu'est-ce que ça veut dire « être à jour » ?
« Être à jour » c'est avoir reçu les vaccins recommandés en fonction de son âge et avec le bon nombre d'injections pour être protégé.

Si mes vaccins ne sont pas « à jour » ?
Il n'est pas nécessaire de tout recommencer, il suffit de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue. On parle de « rattrapage ».

Pour en savoir plus



Le site de référence qui répond à vos questions

Une question ? Un conseil ? Parlez-en à votre médecin, votre sage-femme ou votre pharmacien.

BCG (Tuberculose)

La vaccination contre la tuberculose est recommandée à partir de 1 mois et jusqu'à l'âge de 15 ans chez certains enfants exposés à un risque élevé de tuberculose.

Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite

Les rappels de l'adulte sont recommandés à âges fixes soit 25, 45, 65 ans et ensuite tous les dix ans.

Coqueluche

Le rappel coqueluche se fait à 25 ans. Les futurs parents sont particulièrement concernés, car la vaccination protège les nourrissons de moins de 6 mois dont la vaccination n'est pas complète : la vaccination est à nouveau recommandée à l'entourage des nourrissons à l'occasion d'une nouvelle grossesse, si le dernier rappel coqueluche date de plus de dix ans.

Hépatite B

La vaccination des nourrissons débute à l'âge de 2 mois. Si la vaccination n'a pas été effectuée au cours de la première année de vie, elle peut être réalisée jusqu'à 15 ans inclus. À partir de 16 ans, elle est recommandée uniquement chez les personnes exposées au risque d'hépatite B.

Pneumocoque

La vaccination des nourrissons débute à l'âge de 2 mois. Au-delà de 24 mois, cette vaccination est recommandée dans des situations particulières, avec un seul rappel désormais recommandé.

Méningocoque C

La vaccination est recommandée aux enfants âgés de 5 mois avec une deuxième dose à l'âge de 12 mois. À partir de l'âge de 12 mois et jusqu'à l'âge de 24 ans inclus, une dose unique est recommandée pour ceux qui ne sont pas déjà vaccinés.

Rougeole-Oreillons-Rubéole

La vaccination est recommandée pour tous les enfants à l'âge de 12 mois avec une deuxième dose entre 16 et 18 mois. Pour les personnes nées à partir de 1980, être à jour signifie avoir eu deux doses de vaccin.

Papillomavirus humain (HPV)

La vaccination est recommandée chez les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans avec un rattrapage jusqu'à 19 ans inclus. La vaccination est proposée aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) jusqu'à l'âge de 26 ans.

Grippe

La vaccination est recommandée chaque année pour les personnes à risque y compris les enfants à partir de 6 mois, les femmes enceintes et pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

Zona

La vaccination est recommandée chez les personnes âgées de 65 à 74 ans inclus.



Le Comité d'Animation de Rombach-le-Franc

Le CARF est constitué d'une équipe « d'animation » que l'on appelle conseil d'administration. Cette équipe est composée de personnes du village, qui représentent pour certaines une association et pour les autres au titre d'habitants de la commune.

Notre but initial, en 2012, était de faire revivre notre fête de village à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.

Depuis nos activités pour animer le village se sont étoffées ; nous sommes en charge du café associatif « le couarail », qui est ouvert en fonction des disponibilités des bénévoles, en général le samedi soir et le dimanche midi. Ce café a aussi pour vocation de recevoir un anniversaire, une réunion d'association ou toute autre événement regroupant un maximum de trente personnes. On peut y jouer à tous les jeux de société mais aussi au « pousse couillon » un jeu en bois fabriqué par Pierre Benoit: record à battre: 71, avis aux futurs champions.

Nous sommes aussi présents lorsque des manifestations sont organisées par des associations locales : le patchwork, la Saint Martin, la cavalcade Lièpvre-Rombach, la transhumance ou lors de la journée citoyenne.

Cette année nous avons mis en place, avec l'aide de la municipalité, une « biblio'lib » où vous pouvez librement prendre des livres et en déposer, à l'intérieur lorsque le café est ouvert ou à l'extérieur sous l'abri bus, rénové lors de la journée citoyenne 2017. Ainsi vous libérez vos bibliothèques et en même temps, vous permettez à d'autres de lire. Cet échange fonctionne assez bien, puisque les étagères de la biblio lib se remplissent et se modifient.

Nous avons aussi, grâce à une convention avec les « Lab's » du pôle culture de la CCVA, des cours d'informatique, afin de réduire la fracture numérique en permettant à tous d'accéder à internet, devenu de plus en plus incontournable. Ces cours sont destinés à tous et surtout ceux qui sont perdus lorsqu'il faut remplir certaines demandes administratives ou commerciales par internet. Nous avons organisé une soirée « Blues » à l'espace Raymond Hestin, qui avait deux buts, l'un caritatif, puisque les fonds récoltés lors de cette soirée ont été reversés en totalité à la fondation de France au profit des victimes des ouragans aux Antilles. L'autre but était de faire connaître le groupe de musiciens « The Red Kingfisher & The Blue Reeds » parmi lesquels il y a notre rombéchat « Sven ».

Essayant d'apporter toujours quelque activité qui puisse vous servir, un cours de taille d'arbres a été organisé ; sous une météo capricieuse, nous n'étions pas nombreux, mais vu les demandes qui ont suivi, nous renouvelerons cette opération cette année, en la complétant par un cours de greffe.

Nous allons aussi mettre en place des cours de "scrapbooking" qui seront ouverts à tous.

Notre prochain défi est de participer au rafraîchissement intérieur de l'espace Raymond Hestin. Un groupe est d'ores et déjà au travail pour mettre le chantier sur pied, vraisemblablement au mois d'avril : hauts les coeurs ! Il y a du boulot pour tous...

Nous sommes toujours à la recherche d'idées et de bénévoles pour rendre notre si joli village encore plus vivant.

Tous les habitants de Rombach-le-Franc sont membres du CARF : venez nombreux nous rejoindre pour partager vos envies et mener des actions ensemble dans la bonne humeur.

Jean Manin
Président du CARF
jeanmanin@gmail.com



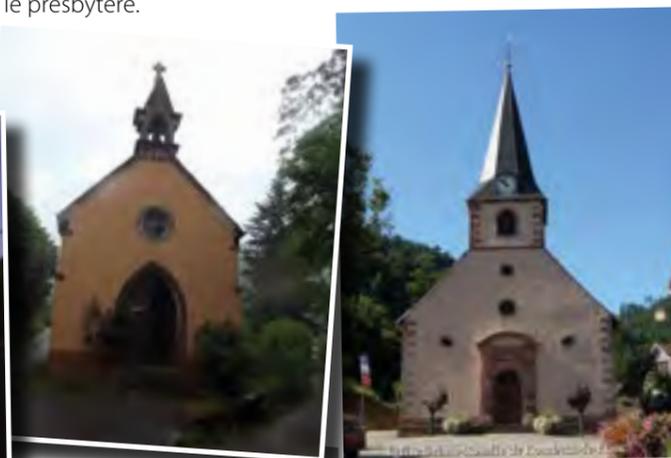
Le Conseil de Fabrique de Rombach-le-Franc

C'est un établissement public du culte doté d'un droit juridique, chargé de veiller à l'entretien des édifices religieux, du mobilier et de régler les dépenses liées au culte, et soumis au droit local en Alsace-Moselle.

La fabrique est administrée par Conseil composé de 5 membres domiciliés sur la paroisse, majeurs et de confession catholique.

Le Curé et le Maire sont des membres de droit. Toujours sous contrôle de l'Evêché de Strasbourg, toutes les décisions lors des rencontres trimestrielles sont consignées dans un registre des délibérations.

Les Marguilliers ou Fabriciens sont élus pour 6 ans, le président, le secrétaire et le trésorier forment le bureau, chaque année un bilan annuel est présenté et validé par tous les membres (FRAY Anne, JEHEL Jocelyne, MAIRE Yvette,



Maire Christian, ENGLER Philippe, M le Curé et Mr le Maire ou son représentant).

Tous travaux d'embellissements ou réparations se font en accord avec la commune.

Nos 4 bâtiments à conserver sur Rombach sont l'Église Sainte Rosalie, la chapelle du Bon Secours, la chapelle de la Hingrie et le presbytère.

Fête de la Musique au Couarail

L'ensemble musical de la Caecilia crée en 1906, a gratifié le public venu nombreux le vendredi 16 juin d'un très beau concert devant le Couarail. Les conditions météo étaient bonnes pour faire venir les amateurs de musique et assister à la démonstration du bel ensemble présidé par Stéphane Hinsinger. Le groupe de 15 musiciens dirigé par Jérôme Mannhart avait bien préparé cette soirée. Un répertoire riche avec des morceaux bien connus de tous. A chaque interprétation, les applaudissements sont allés récompenser le travail accompli. Les trois clarinettes de Doriane, Anne et Marie ont été mises à l'honneur avec When the Saints. L'ambiance était agréable pour cette troisième édition, et le public qui appréciait ce moment de partage, était doublement gâté avec des pâtisseries réalisées et offertes par l'ensemble musical. Après une heure et demie

de concert, les musiciens saluaient l'assemblée qui demandait des prolongations. C'est finalement avec Happy Together et les ovations que s'est terminée cette très belle soirée.



Vous jouez d'un instrument et souhaitez vous investir dans une harmonie, venez nous rejoindre. Répétitions le vendredi soir à 20h30

contact : steph.h68@hotmail.fr, tel: 03.68.34.43.48

Club Vosgien

Historique.

«La section du Club Vosgien tombée en léthargie depuis 1914, se reforme sous le nom section de Lièpvre Rombach-le-Franc le 23 septembre 1920, près de 100 membres se font inscrire.» recherches de Christian Laiguesse.

Mais la création de la section de Lièpvre est bien antérieure à 1914...

En 1936, avec les premiers congés payés apparaissent les premiers loisirs de plein air ; et la section de Lièpvre Rombach-le-Franc tombée en léthargie reprend ses activités avec ses premières randonnées hebdomadaires, familiales et variées. Elle compte aujourd'hui environ 90 membres et possède un refuge à la Hingrie pour des haltes reconstituantes au cœur de ses 118 km de sentiers repartis sur les communes de Lièpvre et de Rombach-le-Franc.

Le Club Vosgien a pour objectifs :

- de faire connaître le Massif Vosgien du Val de Lièpvre et de Rombach-le-Franc, son patrimoine naturel, son histoire et ses particularités culturelles
- de contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité du Val de Lièpvre et de Rombach.
- de développer et promouvoir le tourisme pédestre.
- d'éditer des cartes topographiques, des topoguides et des revues de randonnée pédestre.
- d'entretenir les sentiers balisés du Club Vosgien sur les communes de Lièpvre et Rombach-le-Franc.

Ses activités :

- des randonnées familiales conviviales, des sorties culturelles et historiques dans le massif Vosgien et dans d'autres massifs.
- et l'entretien et le balisage des sentiers du Club Vosgien.

Et diverses randonnées programmées ultérieurement...

Et pour ceux qui veulent contribuer à préserver les richesses naturelles de nos vallons en toute convivialité et nous rejoindre, consultez notre site internet :

<http://www.club-vosgien-lièpvre-rombach.info>
et écrivez-nous au : cmenetre@orange.fr

Corinne Ménétré

Présidente et GRP Club Vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc
Secrétaire District IV Club Vosgien

Membre au comité directeur Club Vosgien Haut-Rhin

Présidente de la commission fédérale PNPP (Protection de la Nature, des Paysages et du Patrimoine) du Club Vosgien.



Randonnée en Vosges du Nord 2 août 2017

Calendrier 2018

•**Courant janvier 2018 : cérémonies des voeux de la communauté de communes du Val d'Argent**

•**6 janvier 2018 : Galette des rois du comité**

•**25 février 2018 : Randonnée dans le piémont vignoble Zellenberg**

•**Février - mars : soirée bien être au SPA Ribeauvillé**

•**Dimanche 4 mars : AG Club Vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc au refuge de la Hingrie**

•**Vendredi 13 avril : AG CV 68 à St Marie aux mines à 17h**

•**Dimanche 15 avril : Assemblée Annuelle du District IV à Ribeauvillé**

•**22 avril : randonnée district IV à Epinal**

•**Entre le 23 avril au 5 mai 2018 : Campagne de balisage club vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc des sentiers sur le massif du Taennchel**

•**1^{er} mai : randonnée vers la fête du SCHAENTZEL CV St Hippolyte**

•**8 mai : cérémonies en mémoire du 8 mai 2018**

•**Printemps : Randonnée technique sentier des roches & coulée d'avalanche Frankenthal-Falimont à la floraison des jonquilles dans la réserve naturelle du Frankenthal**

•**Dimanche de Pentecôte 20 mai : Accueil randonneurs et amis du club vosgien de Lièpvre Rombach au refuge de la Hingrie**

•**2 et 3 juin : congrès AG Club Vosgien à Raon l'étape (88)**

•**1^{er} juillet : Fête montagnarde Club Vosgien Ste Croix aux mines**

•**14 juillet : fête villageoise**

•**14 juillet : cérémonie de la fête nationale du 14 juillet**

•**15 juillet : Randonnée interegio**

•**Courant août : randonnée Vosges du Nord les falaises du Palatinat par le Bitcherland**

•**Fin août : escapade randonnée dans les Alpes**

•**Courant septembre : Randonnée sur les crêtes des Hautes Vosges**

•**Courant octobre : randonnée automnale district IV**

•**Samedi 20 octobre à 14h : réunion automnale du district IV à St Dié**

•**Dimanche 21 octobre : randonnée du vin nouveau du CV Lièpvre Rombach-le-Franc**

•**Fin octobre : repas des baliseurs club vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc**

•**Courant novembre : Sortie nocturne aux thermes de Ribeauvillé**

•**11 novembre : cérémonies en mémoire du 11 novembre**

•**Vendredi 7 décembre : randonnée nocturne du Téléthon avec l'association St Martin**

•**Décembre : dîner de Noël du comité**

Et pour ceux qui veulent contribuer à préserver les richesses naturelles de nos vallons en toute convivialité et nous rejoindre, consultez notre site internet :

<http://www.club-vosgien-lièpvre-rombach.info>

et écrivez-nous au : cmenetre@orange.fr



Randonnée Kaysersstuhl 15 juillet 2017



Randonnée des demoiselles de pierre château du Guirbaden 14 mai 2017

Le Comité de Jumelage

2017 aura été une année riche en événements pour le Comité de Jumelage entre Rombach-le-Franc et Les Quatres Routes du Lot. Pour mémoire, ce jumelage fût concrétisé entre les deux villages en 1993.

L'année commença par la traditionnelle Assemblée Générale le 24 mars qui fut l'occasion de démontrer que les finances du Comité sont saines mais fragiles... Cette assemblée permit aussi de compléter les membres du bureau avec l'élection à l'unanimité du 2ème vice président François Schwoertzig, un des piliers de l'association.

Cela permit aussi de démontrer la bonne ambiance, la sympathie et la solidarité entre les membres du comité.

Puis vint le week-end prolongé de l'Ascension, moment fort de l'année avec la rencontre par alternance des deux délégations. Cette année 2017 était celle où les Rombéchats accueillèrent leurs amis des Quatre Routes. Les festivités commencèrent le jeudi par le pot de bienvenue, offert par la Municipalité, à l'Espace Raymond Hestin. Le lendemain, les différents membres embarquèrent pour une promenade sur le Rhin au départ de Breisach am Rhein à la découverte des charmes de ce fleuve mythique. Après un déjeuner à bord du bateau et le passage de l'écluse de Vogelgrun établie sur le bief du Grand Canal d'Alsace, le groupe se dirigea pour une visite guidée d'une des plus grandes caves d'Europe à Breisach à la découverte de la viticulture en Baden.

Le samedi, la journée est laissée généralement à la disposition des familles avant de se retrouver le soir, pour le dîner d'adieu... Hélas... déjà !

Le Comité participa également en juillet à l'organisation de la fête locale par le CARF et le dimanche 04 septembre il organisa sa traditionnelle sortie pédestre. Cette année, c'est sur les hauteurs de Ste Marie-aux-Mines à la découverte d'anciens ouvrages militaires de la guerre 14/18 que le Comité se retrouva pour une journée enrichissante dans le sens où beaucoup de Rombéchats n'avaient jamais vu ces vestiges !

Les activités du comité se terminèrent avec leur participation à l'animation du Patchwork dans le Val d'Argent.

Pendant ces 4 jours, le Comité était surtout occupé à la gérance du parking place des Fêtes, à la tenue de la buvette et du stand de restauration et à l'organisation d'une soirée paëlla ouverte à tous le samedi.

La participation de la plupart des membres et de quelques bénévoles pendant ces 4 jours permit le succès escompté. En effet, pour le Comité, les recettes de ces journées Patchwork sont les seules ressources qui doivent permettre de recevoir amicalement leurs homologues des Quatre Routes.

Pour conclure, on rappellera aux familles qui le désireraient, qu'elles sont naturellement les bienvenues si elles voulaient rejoindre le Comité de jumelage et participer aux liens qui unissent les deux villages depuis 25 ans.

Le Président
Robert Stouvenot



Club du Val des Gouttes

Association d'aide aux personnes âgées du Haut-Rhin



CLUB DU VAL DES GOUTTES
ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES
DU HAUT-RHIN

L'excursion du printemps nous a fait découvrir les plus anciennes brasseries de France « La Villa Météor » à HOCHFELDEN.

Puis nous avons dégusté les délicieuses asperges d'Alsace à WOELLENHEIM.

Le 8 juin 2017, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour la fête des mères et pères autour d'un excellent repas préparé par Nicolas et le dessert de Damien.

A l'automne, nous sommes allés à RASEY dans les Vosges pour découvrir la famille MOINE qui cultive la rhubarbe pour en faire un vin de qualité « Le Crillon des Vosges ».

Un petit train nous a promenés dans PLOMBIERES-LES-BAINS et nous a conduits dans un parc miniature qui reproduit les maquettes de 26 monuments phares d'Alsace et de Lorraine.

Venez nombreux à nos sorties que vous soyez retraité ou non.

L'équipe des bénévoles





Association Saint-Martin en Val d'Argent

L'association à but non lucratif, Saint-Martin en Val d'Argent, est née de la volonté de quelques parents de perpétuer la fête de la Saint-Martin à l'école bilingue de Rombach-le-Franc. Elle a vu le jour fin septembre 2008 pour garantir aux élèves le défilé de la Saint-Martin en novembre.



Grâce aux bénéfices réalisés, à la motivation des parents et à leurs idées foisonnantes, nos actions se sont vite étendues.

En bientôt 10 ans d'existence nous avons eu le plaisir d'organiser, hormis la Saint-Martin, des kermesses, des randonnées, des après-midis jeux de société, des boums de fin d'année et des spectacles, pour le plus grand bonheur des enfants.

Notre nouveauté depuis 2016, qui remporte un franc succès, est la fête de la Saint-Patrick et son bal folk qui permet aux amateurs de danse folk de venir exprimer leur talent sur le parquet de la salle Raymond-Hestin !

Malgré le succès de nos manifestations et la bonne ambiance entre les membres, nous peinons à recruter de nouveaux parents. Pour beaucoup d'entre nous, les enfants étant partis au collège, nous ne souhaitons plus occuper les fonctions du comité de direction.

Sans comité de direction, l'association devra être dissoute et cela signera la fin des fêtes de la Saint-Martin dans la vallée.

Pour assurer la relève, nous avons besoin de parents volontaires pour s'engager et honorer les fonctions de président, vice président, trésorier et secrétaire ainsi que de nouveaux adhérents. Il va de soi que pour assurer la transition et la poursuite des objectifs de l'association, les nouveaux pourront compter sur les anciens !

Prochaines dates à retenir :

05/12/2017 : randonnée du Téléthon en collaboration avec le Club Vosgien
Janvier 2018 : Assemblée générale
17 mars 2018 : Fête de la Saint-Patrick
06/07/2018 : Spectacle/Boum de fin d'année (date à préciser)

Association Saint-Martin en Val d'Argent
11 B route de Rombach-le-Franc / 68660 LIEPVRE
Tel : 03 89 47 01 55 / h.jakubowski@free.fr
<https://sites.google.com/site/asmeva68>

LES CHEVALIERS DE LA GAULE

Nous organisons pas moins de trois à quatre manifestations annuelles avec repas (pêche grosses truites, pêche normale) sans oublier l'ouverture de l'étang pendant la période estivale, tous les mercredis après-midi à toutes personnes désirant taquiner la truite et ce à partir du mois de juin jusqu'à fin août. Nous assurons également une maintenance régulière en ce qui concerne le fauchage en rivière et également la remise en état des retenues d'eau sur le Rombach .

L'une de nos principales préoccupations est de pouvoir faire partager un moment d'échange et de convivialité à toutes personnes qui le souhaitent et ce dans un cadre verdoyant et bucolique pour passer un moment agréable.

Lors de ces manifestations, il n'est pas nécessaire de pratiquer la pêche, toutes personnes peuvent prendre uniquement part au repas, concocté par les conjoints, nos repas sont toujours très appréciés.

D'autre part, nous pouvons mettre à disposition pour les personnes qui souhaitent organiser une fête de famille, un anniversaire, repas entre amis, le local et éventuellement l'étang, le coin cuisine est fonctionnel et correctement équipé ; la verrerie, la vaisselle et les

couverts sont mis à disposition de même qu'une grande terrasse couverte pour les beaux jours.

N'hésitez pas à nous contacter :
SOCIETE DE PÊCHE LES CHEVALIERS DE LA GAULE
68660 ROMBACH-LE-FRANC



NAISSANCE 2017

- Pauline Angélique Françoise BREISTOFFER
née le 14 juin 2017
De BREISTOFFER Quentin et HUBNER Virginie
66a rue du Gal. De Gaulle

- Hugo Tyler Yann RIMMELY
né le 27 juin 2017
De RIMMELY Vincent et VOURIOT Céline
6, La Hingrie

- Tom Bruno JAUCH
né le 8 août 2017
De Oliver JAUCH et Karine ABSALON
167 rue du Gal. De Gaulle

- Faustine Clémence Joséphine FRECHARD
née le 12 septembre 2017
De FRECHARD Alain et BILGER Delphine
51 rue du Général de Gaulle

- Eva ZIEGLER
née le 17 novembre 2017
De ZIEGLER Christophe et OPPERMANN Anne
7 route de la Hingrie

DECES 2017

- FONTAINE Daniel
décédé le 30 janvier 2017

- MARCHAL Marie-Thérèse épouse FEIL
décédée le 24 février 2017

- THOMAS Jeannine épouse MARCHAL
décédée le 30 mars 2017

- BOHN veuve HESTIN Marie-Madeleine
décédée le 12 avril 2017

- WEISS Emile
décédé le 13 avril 2017

- STOUVENOT Jean
décédé le 15 avril 2017

- DUCARME Richard
décédé le 7 novembre 2017

- OBRECHT Aimé
décédé le 3 décembre 2017

- ANCEL Jean-Paul
décédé le 12 décembre 2017

MARIAGE 2017

- FRECHARD Pierre et MALECKI Catherine
LE 29 AVRIL 2017

- WALTER Jacques et KOCH Brigitte
LE 20 MAI 2017

- KREBS Claude et BAUMGARTEN Audrey
LE 24 JUIN 2017

- SWIROG Fabrice et THOMAS Sonia
LE 5 AOÛT 2017

NOCES DE DIAMANT

- FRECHARD Eloy et PIERRE Andrée le 7 juin 1957
- CONREAUX Joseph et FRECHARD Rolande le 3 août 1957
- OBRECHT Aimé et MASSON Irène le 14 septembre 1957
- PETITDEMANGE Michel et MARCHAND Marie Claire le 25 octobre 1957

LA DOYENNE : PHILIPPE LOUISE NÉE SPENGLER - 100 ANS
LE DOYEN : STOUVENOT EMILE - 93 ANS



Mairie de Rombach le Franc

14, Rue de l'Eglise - 68660 Rombach Le Franc
Téléphone : 03 89 58 90 53 - Fax : 03 89 58 93 21
Mail : secmairierlf@gmail.com

Ouverture au public des bureaux de la mairie (et de la poste)

lundi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h30
mardi, mercredi, jeudi : 8h00 - 12h00
vendredi : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
le 1^{er} samedi du mois : 9h00 - 12h00

Bureau de poste de Lièpvre

Lundi : 13h30 - 16h30
Du mardi au samedi : 09h00 - 12h00

Déchèterie de Sainte Marie-aux-Mines

de nombreuses infos sur le site du smictom :
<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>

- du 1^{er} avril au 31 octobre
Mardi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
samedi : 8h - 12h / 13h - 18h
- du 1^{er} novembre au 31 mars
mardi - mercredi - vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
samedi : 8h - 12h / 13h - 17h

Trésorerie Publique de Sainte Marie-aux-Mines

9h - 12h / 13h30 - 16h
fermé les mercredis et jeudis après midi et le vendredi

Médiathèque du Val d'Argent

11a rue Maurice Burrus - 68160 Sainte-Croix-aux-Mines
Téléphone : 03 89 58 35 85 - Mail : mediatheque@valdargent.com

Mardi : 16h00 - 19h30
Mercredi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00
Jeudi et vendredi : 15h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Boulangerie-Pâtisserie « Chez Nadine & Damien »

105, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 90 64

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 6h00 - 14h00
Vendredi : 6h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30
Samedi : 6h00 - 14h00

Boucherie « L'Envie Du Jour »

101, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 92 96

Lundi : fermé
Mardi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Mercredi : 7h30 - 12h00
Jeudi et vendredi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Samedi : 7h30 - 16h00

Couarail

Jeudi pour les anciens : 16h00 (jeu de cartes et autres)
Samedi : 18h30
Dimanche : 10h30